

Les professions libérales partie prenante de la lutte contre les violences faites aux femmes

Objectifs de la formation :

- Mieux repérer : parce que les violences ne sont pas toujours visibles et qu'elles sont très souvent tues
- Mieux prendre en charge : poser un diagnostic (sanitaire, social, juridique...) exact identifier et hiérarchiser les priorités de l'action professionnelle à engager
- Mieux orienter la femme victime : assurer une prise en charge adaptée et globale (médicale, psychologique, sociale et judiciaire)

Public concerné :

- Professionnels libéraux et salariés des professionnels libéraux

Prérequis :

- Néant

Durée et Horaires :

- 1 jour – de 9h00 à 17h00 soit 7h

Objectifs pédagogiques :

- Mieux repérer : parce que les violences ne sont pas toujours visibles et qu'elles sont très souvent tues
- Mieux prendre en charge : poser un diagnostic (sanitaire, social, juridique...) exact identifier et hiérarchiser les priorités de l'action professionnelle à engager
- Mieux orienter la femme victime : assurer une prise en charge adaptée et globale (médicale, psychologique, sociale et judiciaire)

Modalités d'évaluation :

- Évaluations formatives et sommatives
- Questionnaire de satisfaction

Formateur :

Laurence CHARVOZ – Avocate
Emmanuelle BRACHET - Avocate

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Méthodes actives et interrogatives
- Diaporama, site internet, vidéos, mise en situation et ateliers en sous-groupes

Programme :

Matin : 9h00 - 12h30

Tour de table – attente des participants- QCM pré formation

1. Chiffres des violences faites aux femmes (Observatoire national des violences faites aux femmes - ONVFF) et violences intrafamiliales
2. Un socle commun de connaissances et de références sur les violences et leurs mécanismes
 - Les violences : Définition, formes de violences, loi La différence entre conflits et violences au sein du couple
 - Les mécanismes de la violence le cycle de la violence La stratégie de l'agresseur et son impact sur la victime
 - Les conséquences des violences pour la victime et son entourage - enfants (santé, conséquences sociales, professionnelles, répétition de la violence une fois adultes)
 - Les mécanismes neurobiologiques : mémoire traumatique, syndrome post-traumatique
3. Des pratiques professionnelles adaptées / posture du praticien
 - Le questionnement systématique
 - Une attitude adaptée
 - Les écrits professionnels (certificat ou attestation)
 - Le travail en réseau

Après-midi : 13h30 - 17h00

4. Cas clinique avec certificat médical initial (CMI) à remplir et débriefing général autour du CMI, ITT, DFP / témoignage
5. Apports théoriques Juridiques : conflit et violences, importance du CMI, parcours de la victime qui dépose plainte, signalement, civil et pénal, les mesures de protection / travaux du Grenelle des Violences Conjugales (loi n°2010-769 du 9 juillet 2010, entrée en vigueur en octobre 2010, loi n°2019-1480, du 29 décembre 2019 et loi du 30 juillet 2020)
6. Présentation du réseau local.

Évaluation de fin de formation et questionnaire de satisfaction
